



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 juin 2025

Déclaration commune en faveur du renouvellement urbain

L'Union sociale pour l'habitat, l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité, l'Association des Maires d'Ile-de-France, l'Association des petites villes de France, l'Association des maires Ville & Banlieue de France, Intercommunalités de France, France urbaine, Villes de France, s'engagent collectivement en faveur du renouvellement urbain et signent une déclaration commune.

Ils appellent le Gouvernement à respecter les engagements pris, en particulier concernant le financement du NPNRU et à enclencher sans tarder la préfiguration d'un nouveau programme national de renouvellement urbain.

Déclaration commune

Renouvellement urbain : l'avenir des quartiers populaires se décide aujourd'hui !

Il y a un peu plus de vingt ans, sous l'impulsion de Jean-Louis Borloo, la France lançait une politique publique innovante, fondée sur une conviction forte : les habitants des quartiers populaires méritent une attention spécifique, un investissement durable, une transformation en profondeur de leur cadre de vie.

Les programmes de renouvellement urbain, portés par l'ANRU, ont depuis permis d'améliorer concrètement la vie de millions d'habitants, en réhabilitant leur cadre de vie, en améliorant l'offre de service, en reconnectant ces quartiers au reste de la ville, en redonnant espoir et fierté à leurs habitants.

Le renouvellement urbain est une politique qui fait ses preuves. Les résultats sont visibles, tangibles, salués par les élus, les bailleurs, les associations, et surtout par les premiers concernés : les habitants. Elle contribue à une plus grande justice sociale, améliore les conditions de vie des Français les plus fragiles, et s'impose de plus en plus comme un levier puissant pour la transition environnementale et l'adaptation aux effets du changement climatique.

Cette politique est avant tout une expression concrète de la solidarité nationale, au service des territoires qui en ont le plus besoin. Elle s'inscrit dans le temps long, avec une vision stratégique d'aménagement du territoire, démontrant que l'État et ses partenaires peuvent agir ensemble pour transformer durablement les villes.

Ce modèle original repose sur un partenariat exigeant et efficace : l'État accompagne, par l'intermédiaire d'une agence dont la compétence et l'engagement sont reconnus, mais ce sont les opérations conclues par les collectivités territoriales et les bailleurs sociaux qui en assurent la mise en œuvre sur le terrain. Le financement est porté par tous les partenaires avec en outre la contribution d'Action Logement et de la Caisse de Garantie du Logement Locatif social (CGLLS)¹.

¹ La Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS) est financée par des cotisations des bailleurs sociaux

Aujourd'hui, 450 quartiers et plus de 3 millions d'habitants sont concernés par les projets en cours du NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain). Ces projets avancent bien, et certains territoires sont prêts à en engager de nouveaux. Leur conduite à terme devra permettre à d'autres, qui n'ont pas encore bénéficié d'un programme de renouvellement urbain, d'y accéder rapidement pour continuer les transformations positives en cours.

Le rapport « Ensemble, refaire ville » sur l'avenir du renouvellement urbain, remis au Gouvernement en février dernier par Anne-Claire Mialot, Cédric Van Styvendael et Jean-Martin Delorme, montre à quel point la politique de renouvellement urbain est pertinente, et souligne l'ampleur des besoins à venir, notamment pour faire face aux conséquences du dérèglement climatique ou au vieillissement de la population.

Pour toutes ces raisons, à la veille du Comité Interministériel des Villes (CIV) et des journées nationales de l'ANRU « Mieux vivre dans les quartiers » nous appelons solennellement le Gouvernement à lancer sans attendre la préfiguration d'une nouvelle étape du renouvellement urbain, qui garantisse la continuité de l'action publique, évite les effets de "stop and go", et permette d'engager, avec méthode, un nouveau programme national, ciblant les quartiers les plus fragiles.

Cette préfiguration devra permettre aux territoires déjà prêts de poursuivre leur dynamique, tout en identifiant de nouveaux quartiers éligibles, en évaluant les besoins, en définissant des modalités d'accompagnement.

Nous appelons également l'État à tenir pleinement ses engagements en apportant dès 2026 à l'ANRU les financements promis pour le NPNRU, afin de garantir la poursuite des projets engagés localement.

Enfin, nous rappelons que la solidarité à destination des plus modestes et la lutte contre la ségrégation spatiale passent nécessairement par un soutien fort au développement du logement dans son ensemble et sur tout le territoire, permettant de favoriser la mixité, ainsi que par une mobilisation juste de l'ensemble des politiques publiques de droit commun dans les quartiers.

Le renouvellement urbain est une politique publique au cœur de la promesse républicaine.

Signataires :

- Gil Avérous, président de Villes de France
- Stéphane Beudet, président de l'Association des Maires d'Ile-de-France
- Christophe Bouillon, président de l'Association des petites villes de France
- Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat
- Gilles Leproust, président de l'Association des maires Ville & Banlieue de France
- David Lisnard, président de l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité
- Sébastien Martin, président d'Intercommunalités de France
- Johanna Rolland, présidente de France urbaine

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 559 opérateurs Hlm (fin 2023) à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2023, les organismes Hlm ont mis en chantier 71 800 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,38 million de logements-foyers et logent environ 10,4 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : en 2023, 10 000 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 88 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique en 1933, **l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité** compte aujourd'hui plus de 34 000 adhérents. Elle œuvre depuis toujours pour préserver les intérêts des communes et de leur intercommunalité et promouvoir la libre administration et la décentralisation. Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, l'AMF relaie les préoccupations et les positions des élus partout où se joue l'avenir des communes et de leur intercommunalité.

Pour en savoir plus : www.amf.asso.fr

À propos de France urbaine

Présidée par Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, France urbaine incarne la diversité urbaine et promeut l'alliance des territoires. Portée par des élus de toute tendance politique, l'association est composée de 110 membres. Elle représente 2 000 communes de toutes tailles dans lesquelles résident près de 30 millions de Français. L'association porte une vision politique et technique au service de ses adhérents et des citoyens en engageant un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs de la société aux niveaux local, national, européen et international. Elle éclaire la décision publique sur les principaux sujets qui concernent les territoires urbains et la décentralisation.

En savoir plus : franceurbaine.org

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Sa force de proposition, d'action et d'accompagnement ont fait de l'APVF une association d'élus pleinement reconnue au sein du monde politique, capable de faire la différence pour les élus de petites villes.

Pour en savoir plus : www.apvf.asso.fr

Contacts presse :

L'Union sociale pour l'habitat : Anne Dechaumont – Tél. : 01 40 75 79 39 ou 07 64 57 85 66 – anne.dechaumont@union-habitat.org

Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) : Marie-Hélène Galin · 01 44 18 13 59 - marie-helene.galin@amf.asso.fr

Association des Maires d'Ile de France (AMIF) : Aude Goblet – Tél. : 07 88 32 45 14 – agoblet@amif.asso.fr

Association des Petites Villes de France : Antoine Ollivier – Tél. : 06 47 43 02 28 – aollivier@apvf.asso.fr

Association des Maires Ville & Banlieue de France : Jean Mazeau – jean.mazeau@ville-et-banlieue.org

France Urbaine : Pierre Logette – p.logette@franceurbaine.org

Intercommunalités de France : Yoann Jacquet – Tél. : 06 71 50 65 88 – y.jacquet@intercommunalites.fr

Villes de France : Margaux Beau – Tél. : 01 45 44 99 61 - 06 67 08 05 82 – margaux.beau@villesdefrance.fr